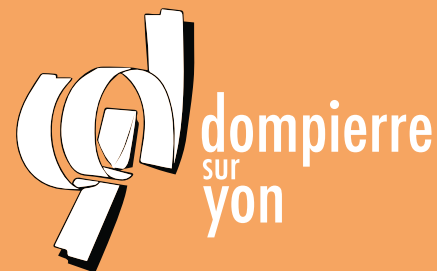


#4

DOMPIERRE-SUR-YON
LE DOSSIER

APRÈS 2 ANNÉES, LE POINT
DES PROJETS





ÉDITO

Chères Dompierroises, Chers Dompierrois,

Il y a près de deux ans, vous nous avez confié un mandat d'importance : celui de **prendre soin de notre commune, de ses 4 458 habitantes et habitants, de son quotidien et de son attractivité, de son présent et de son avenir**. La crise sanitaire a charrié avec elle son lot de mauvaises nouvelles et de contraintes fortes, mais cela ne nous a empêché.es ni de garder le cap, ni de nous mettre en action. Finances, solidarités, transition écologique, patrimoine, logements, éducation, santé... Dans ce document nous avons souhaité vous **rendre compte de ce qui a déjà été réalisé, grâce au concours d'une équipe municipale engagée à votre service, des services municipaux mobilisés, et avec vous, bien sûr, les citoyennes et citoyens de Dompierre**. Mais au-delà de ce qui a été fait, ce qui nous importe aujourd'hui c'est de **voir devant et d'agir près**. Notre intention, c'est de vous rendre compte des projets que nous mettons en œuvre pour **favoriser encore davantage l'attractivité et le bon vivre dans notre commune**.

NOS PRIORITÉS EN 2022 : DYNAMISER LE CENTRE-VILLE, POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans cette perspective, nous avons fixé plusieurs priorités pour les mois et les années qui viennent. Parmi celles-là, **la transition écologique** : vous le savez, décarboner nos modes de vie est un enjeu essentiel et transverse. Cela signifie qu'il doit s'immiscer dans les réflexions de tous les élus municipaux. **Rénover la cour de l'école maternelle** selon nos exigences pour Dompierre, c'était donc aussi **multiplier par cinq la surface végétalisée**. C'est chose faite. Nous continuerons dans cette voie, et le nouveau quartier des Feuilles vertes ou les liaisons cyclables vers les villages témoignent notamment de cette ambition.

Autre priorité : **transformer l'hyper-centre de notre commune**, accélérer son dynamisme, favoriser son accès. Ainsi, nous lancerons dès 2022 des projets d'habitat et de commerce en renouvellement urbain ou en valorisation du patrimoine. **Le plan local d'urbanisme (PLU) indique les secteurs où nous allons prioriser nos actions** : l'arrière de la place du Prieuré, l'arrière de l'EHPAD et le secteur Art Solo. Au total, environ 70 logements seront construits dans le centre, pour répondre aux besoins de tous, quel que soit son âge, sa situation ou ses revenus.

SOLIDARITÉ(S) ET CONFIANCE

Tout cela ne pourra se déployer sans deux ingrédients démocratiques majeurs : **les solidarités, et le pacte de confiance entre les citoyen.nes et leurs élu.es**. Les solidarités, c'est l'attention permanente à nos concitoyen.nes, jeunes, moins jeunes, salariés, précaires. C'est aussi ce collectif local composé de représentant.es bénévoles de l'association Dompierroise d'échanges internationaux (ADEI) d'Espace'Yon, du conseil des sages, et du centre communal d'action sociale (CCAS) volontaires et mobilisés pour **une collecte de matériels à destination des Ukrainien.nes, avec la Protection civile et Vendée Ukraine**. Nous avons la chance, à Dompierre, de bénéficier d'**un tissu associatif particulièrement dynamique**. Le cadre de partenariat qui se finalise permettra de le sécuriser, tout en garantissant l'équité et la transparence dans la distribution des ressources.

Car l'action collective, quelle qu'elle soit, ne saurait se passer de **la confiance de toutes celles et ceux qui y contribuent, et qui, in fine, en récolteront les fruits**. Confiance, dialogue, écoute : des mots clés pour continuer de faire avancer Dompierre.

Bonne lecture

François GILET

Maire de Dompierre-sur-Yon
Président du Centre Communal
d'Action Sociale

Cécile DREURE

1^{ère} Adjointe au Maire
Conseillère régionale
des Pays de la Loire



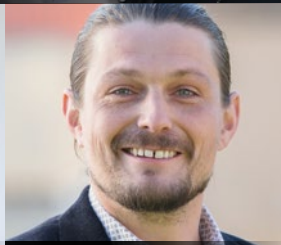
François Gilet, Président de la commission



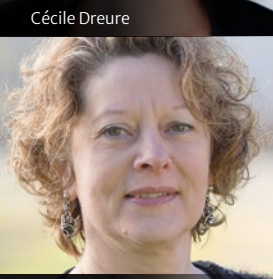
Benoît Van der Elst, Vice-Président



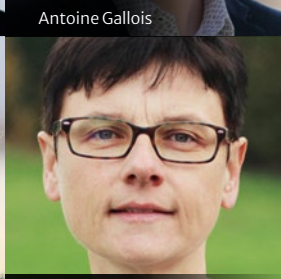
Cécile Dreure



Antoine Gallois



Marietta Retailleau



Annie Morvan

Finances

Notre stratégie ? Combiner sobriété financière et investissements d'avenir. Grâce à la renégociation de prêts, à l'expertise d'un cabinet d'audit et au suivi mensuel de notre budget, nous avançons sereinement dans la mise en œuvre de nos projets pour la commune. Investir dès aujourd'hui, tout en limitant l'emprunt extérieur.

On continue !

Un audit financier détaillé réalisé au début du mandat par un cabinet spécialisé, combiné à un suivi mensuel rigoureux des comptes de la commune, permet de dégager des marges de manœuvre pour investir dans l'avenir de Dompierre. Avec un cap : limiter les emprunts extérieurs. Une démarche bien engagée.

> QUELLE EST LA VISION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR LES FINANCES DOMPIERROISES ?

Notre engagement a été très vite d'accélérer le désendettement de la collectivité (notamment en renégociant des prêts), afin de renforcer les moyens des services pour agir efficacement et en proximité, et aussi pour éviter le recours à des prestations extérieures à chaque fois que cela est possible. Dans quel but ? Pouvoir investir plus sereinement dans les projets qui font l'avenir de Dompierre.

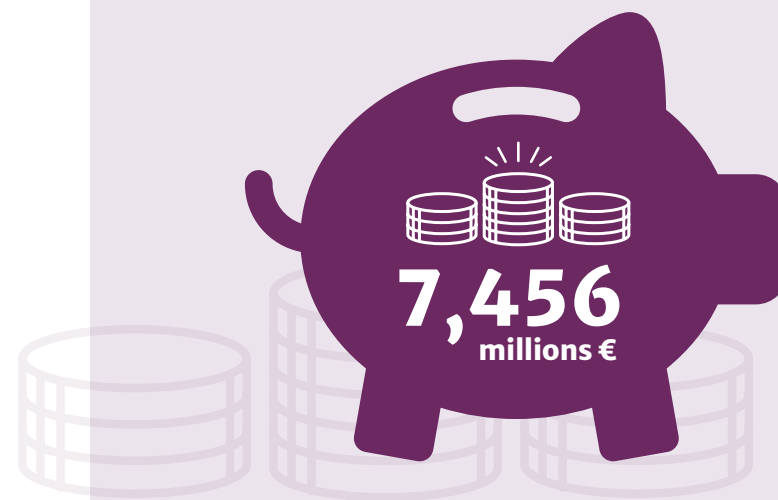
> COMMENT L'ÉQUIPE VA CONTINUER DE STRUCTURER LES COMPTES DE LA COMMUNE ?

Nous préparons un plan pluriannuel des investissements. Concrètement, cette méthode nous permet de planifier nos investissements pour toute la durée du mandat, mais aussi au-delà. C'est une démarche essentielle pour affirmer le cap, et donner le rythme des projets pour Dompierre.

> L'ÉQUIPE MUNICIPALE PRÉVOIT D'INVESTIR DANS DES PROJETS STRUCTURANTS POUR DOMPIERRE : LESQUELS ?

Pour 2022, on peut citer les premiers investissements pour la rénovation de l'école élémentaire, évaluée au total à 2 000 000 €, mais aussi le terrain synthétique en matériaux recyclables et ses aménagements, qui devrait être terminé à l'été 2023, pour un montant d'environ 1 000 000 €. La sobriété budgétaire que nous avons mise en œuvre en début de mandat nous permettra pour ces gros projets de pouvoir emprunter, même si l'autofinancement et la mobilisation des subventions restent bien évidemment une priorité avant le recours à l'emprunt.

BUDGET PRINCIPAL 2022 : un montant total de 7 456 000 €



UN BUDGET POUR AGIR AU QUOTIDIEN DE 4 967 000 €

- Enfance – Jeunesse (scolaire et périscolaire, restauration ...) : 1 150 000 €
- Administration générale (état-civil, gestion de la commune, élections...) : 1 003 000 €
 - Services techniques (entretien du patrimoine vert et bâti...) : 1 190 000 €

UN BUDGET POUR INVESTIR DE 2 489 000 €

- Aménagement des stationnements rue de Bellevue : 20 000 €
- Création d'une liaison douce vers le stade de la Braconnière : 80 000 €
- Réhabilitation de la chapelle Gillaizeau-Trastour : 15 000 €
- Démarrage des travaux de l'école élémentaire : 115 000 € en 2022, sur un budget global de 2 millions d'€
- Construction de 12 logements et d'une cellule commerciale à l'arrière de la place du Prieuré : 428 000 €
- Site de Malvoisine : sonorisation des terrains de pétanque et éclairage pour la pratique de la course à pied : 17 000 €

4,967

2,489



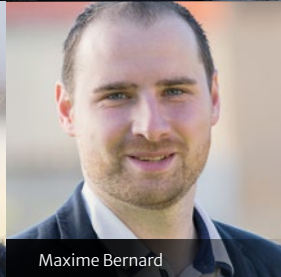
Cécile Dreure, Présidente de la commission



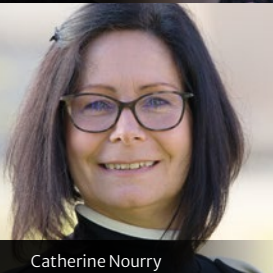
Pascal Mollé, Vice-Président



Marietta Retailleau



Maxime Bernard



Catherine Nourry



Max Aubin

Aménagement, transition écologique, espaces ruraux, espaces publics

Logement, transport, stationnement... Aménager l'espace public pour faciliter la vie des habitant.es, améliorer leur cadre de vie et consolider l'ancrage de la collectivité dans l'avenir est un enjeu majeur pour la collectivité. Enjeu qui se combine avec celui, tout aussi central, de la transition écologique. Quels sont les projets de Dompierre en la matière pour l'année qui vient et les suivantes ?



✓ **1 agent** – En octobre dernier, **un nouvel agent technique municipal a été recruté** par la commune. Ses missions ? Veiller à l'entretien, la propreté, le ramassage des déchets, le désherbage, les entrées de bourg, les axes principaux et le cimetière, un vrai plus !

✓ **289 000 €** – C'est le montant de **la subvention obtenue par la commune** auprès de l'Etat pour le projet à l'arrière de la place du Prieuré. Les marchés sont passés pour la démolition des friches. Le nouvel aménagement accueillera douze logements supplémentaires et une cellule commerciale.

✓ **8 km** – C'est **la longueur des bandes cyclables sur chaussée** déployées dans les quartiers.

✓ **7 + 14 = 21** – C'est le nombre de **nouveaux logements locatifs sociaux livrés sur la commune**. Outre les sept logements inaugurés en haut de la rue du Bois Noir, en novembre 2021, ce sont les quatorze logements Podéliha rue du Moulinet qui viennent d'être livrés.

✓ **26** – C'est le nombre de **terrains réservés après seulement 10 mois de commercialisation du quartier des feuilles vertes**. Les projets sont en cours de validation de permis. L'accompagnement des projets par l'architecte et le Cabinet conseil sur la dimension bas carbone se poursuivent.

On continue !

> L'UNE DES PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST DE REDYNAMISER LE CENTRE-BOURG. QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE ?

La construction des ces nouveaux logements représente au total environ 70 logements dans ce secteur. Concrètement, cela signifie qu'un peu plus de 150 habitants pourront y résider dans les 4 prochaines années.

> POURQUOI AVOIR DÉFINI CETTE PRIORITÉ ?

Comme toujours, plusieurs enjeux se croisent. L'une de nos priorités est la transition écologique et la préservation des terres agricoles de Dompierre en fait partie. En parallèle, nous souhaitons que les commerces se maintiennent et se développent, pour conserver le dynamisme et répondre aux besoins quotidiens de nos concitoyen.nes. Enfin, un autre enjeu est de permettre aux dompierrois.es de résider au plus près de ces commerces et services, et notamment aux personnes âgées. Pour toutes ces raisons, il nous faut produire du logement en centre-bourg.

> CONCRÈTEMENT, QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENGAGÉS ?

Nous allons engager la construction de 12 logements à l'arrière de la place du Prieuré. Sur le secteur à côté, celui de l'EHPAD, nous sommes en discussion avec la propriétaire et des promoteurs bailleurs sociaux pour la réalisation d'une vingtaine de logements. Le secteur Art Solo va également évoluer pour y créer du logement et du commerce. Nous reviendrons vers vous au courant de cette année avec de plus amples informations. Enfin, la parcelle du hangar à grain rue du Bois noir va être vendue cette année à un bailleur social pour la réalisation de 8 nouveaux logements.

> LA PRIORITÉ EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE S'INCARNE AUSSI DANS VOTRE POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS ET DE TRANSPORTS. QUELS AMÉNAGEMENTS ONT-ÉTÉ PRÉVUS EN LA MATIÈRE ?

Cette année, les aménagements de voirie et de stationnement vont se poursuivre par la rue de Bellevue

afin qu'on puisse étudier les aménagements qui concilieront stationnement, déplacement des piétons et réduction de la vitesse. Bien évidemment, ce travail se fera en concertation avec les riverains, et sera réalisé après les travaux d'assainissement par l'agglomération et la réfection de la chaussée par le département.

Quant aux déplacements vélo, un calendrier précis a été établi et permettra dans ce mandat de répondre à 2 objectifs : permettre aux quartiers de rejoindre le centre et les équipements sportifs, et relier les villages au centre. Dès cette année, la liaison vers le complexe sportif de la Braconnière sera assurée.

> L'AMÉNAGEMENT C'EST AUSSI L'ENTRETIEN ET LE FLEURISSEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS : QU'AVEZ-VOUS PRÉVU ?

Nous allons par exemple travailler à une meilleure accessibilité et un meilleur aménagement du monument aux morts en concertation avec la section locale de l'Union Nationale des Combattants. Nous veillons aussi à la qualité de nos entrées de bourg. C'est pourquoi en partenariat avec le Département de la Vendée, nous aménageons le rond-point de la Vergne pour permettre un meilleur fleurissement. Et en matière d'entretien des espaces naturels une zone d'éco-pâturage est installée Vallée de Margerie.

Sont aussi programmés des curages de fossés, notamment depuis le village de la Laiterie jusqu'au village de la Sibaudière. Il s'agit là de prolonger les travaux déjà réalisés en 2021 entre les villages de la Maison Neuve des Gâts et la Laiterie. Par ailleurs, nous travaillons avec le Département de la Vendée pour le référencement d'un nouveau circuit de randonnée : l'Association des Loisirs Equestres Dompierrois, l'Association Dompierroise des Retraités Sportifs, Dompierre Course Aventure et d'autres associations pourront être associées à ce travail.



Éducation, enfance et jeunesse

Prendre soin des enfants de la commune, c'est prendre soin de l'avenir de toutes et tous. Rénovation des bâtiments scolaires ou mesures de déploiement de l'accès à la lecture, les actions ne manquent pas en la matière.



Comme prévu dans les engagements de l'équipe municipale, **la rénovation et la végétalisation de l'école maternelle ont été réalisées en 2021**, pour un coût total de 230 295 €, financés en partie par le département de la Vendée (51 576 €) et l'Etat (85 900 €).

4 – C'est le nombre **d'espaces jeux créés depuis les travaux de rénovation et de végétalisation de l'école maternelle** : L'île aux graines, l'espace de grimpe, l'aire de sociabilisation, le parcours vélo. 4 nouveaux espaces pour les 40 ans de l'école !

27% – C'est le pourcentage de **la cour végétalisée après les travaux**, contre 5% auparavant.

On continue !

> COMMENT ALLEZ-VOUS CONTINUER D'INVESTIR SUR LES SUJETS LIÉS À L'ÉDUCATION ?

L'une des priorités de ce mandat, c'est l'éducation, car c'est par là que tout commence. Dans le courant de l'automne 2022, nous lancerons la réhabilitation et la rénovation énergétique de l'école Élémentaire Pierre Menanteau. Celle-ci permettra un meilleur confort thermique et de meilleures conditions d'enseignement pour les jeunes dompierrois.es. Le calendrier a été annoncé, nous le suivons : après le recrutement de l'architecte en ce début d'année suivra celui des entreprises à l'été. Le travail sera mené en concertation avec les parents, l'association des parents d'élèves, les enseignant.es et le personnel municipal. Le cap à suivre ? Faire en sorte que la qualité d'accueil et de scolarité des enfants soit la moins impactée possible pendant la phase des travaux.

> L'ÉQUIPE MUNICIPALE SOUHAITE AUSSI METTRE EN PLACE DES MESURES POUR FACILITER LA LECTURE POUR TOUTES ET TOUS ?

Oui, c'est essentiel. C'est pourquoi en partenariat avec les écoles, chaque enfant scolarisé en CM2 se verra offrir un abonnement à un magazine éducatif. Nous proposerons également aux équipes éducatives des écoles, de la commune et d'Espace'yon de travailler ensemble à la mise en place du quart d'heure de lecture quotidien afin que les enfants de la petite section au CM2 prennent 15 min chaque jour pour lire ou écouter une lecture.

L'éducation en chiffres

L'équipe municipale s'attache à donner aux enfants dompierrois de bonnes conditions d'apprentissage : des bâtiments bien entretenus, des repas équilibrés, du personnel ... toute l'attention se porte sur le quotidien des enfants.



480

repas servis tous les jours avec une part croissante de produits bio et locaux ; bien manger ça s'apprend et c'est bon pour apprendre.



10

enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme sont scolarisés au sein du Groupe Scolaire Pierre Menanteau : Une école inclusive grâce au dispositif d'autorégulation.



32

capteurs de CO2 installés en avril : pour garantir la qualité de l'air respiré et participer à la santé et au bien-être de tous.



40

agents municipaux dans les écoles : agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), de restauration, d'entretien des surfaces et des bâtiments, en charge de l'accueil périscolaire.



18

élèves de CM1 et CM2 des deux écoles, siègent au Conseil Municipal des Enfants

Jeunes acteurs de la démocratie locale, ils sont associés et participent et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques.



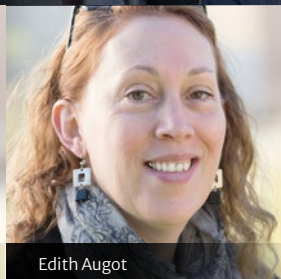
Marietta Retailleau, Présidente



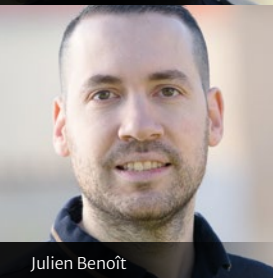
Patrick Coutaud, Vice-Président



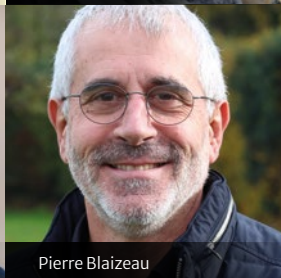
Catherine Nourry



Edith Augot



Julien Benoît



Pierre Blaizeau

Vie associative, sports, relations nationales et internationales

La richesse et la dynamique associative locale sont une chance pour Dompierre ! Afin de la pérenniser et de garantir l'équité dans le soutien aux structures, il nous semblait important de mettre en place une charte de partenariat. Parce que la transparence des aides publiques, c'est une façon de sécuriser les associations tout en garantissant un soutien financier juste et lisible.

On continue !

> QUELLES SONT LES PRIORITÉS 2022 CONCERNANT LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE DE DOMPIERRE ?

En ce qui concerne la pratique du foot, nous avons déjà recruté la maîtrise d'œuvre pour réaliser le terrain synthétique. Celle qui devra reconstruire les vestiaires, le club house, et plus globalement repenser l'aménagement du site est, elle, en cours le recrutement. Par ailleurs, nous allons améliorer la signalisation depuis le centre vers les sites sportifs. Enfin, le changement de la sonorisation de la pétanque est budgété, de même que la mise en place d'un éclairage LED pour les salles de tennis. L'éclairage des étangs de Malvoisine sera repris pour permettre à Dompierre Course Aventure de s'entraîner en période hivernale.

> COMMENT COMPTEZ-VOUS APPROFONDIR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ?

Nous poursuivons les échanges culturels avec la Tunisie, ainsi que les échanges de compétences entre nos deux administrations communales, et nous préparons avec l'ADEI la construction d'échanges qui bénéficient au plus grand nombre de Dompierrois et Dompierroises. Nous travaillons aussi à l'aménagement paysager des abords du rond-point El Guettar.



La commune soutient et favorise la vitalité associative locale

- Une journée annuelle
«portes ouvertes des associations»

- Tournoi de foot féminin
UNION SPORTIVE LA FERRIÈRE
ET DOMPIERRE-SUR-YON

- Championnat de France de Handball universitaire
HANDBALL CLUB DOMPIERROIS

- Gala de danse et de gymnastique de l'Asld
ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS DOMPIERROIS

- Tournoi de basket
BASKET CLUB DOMPIERROIS

- Tournoi de handball sur herbe
HANDBALL CLUB DOMPIERROIS

- Finale de la coupe de Vendée de Handball
HANDBALL CLUB DOMPIERROIS

- Fête nationale / sardinade
ASSOCIATION DOMPIERROISE DE PÊCHE

- Cinéma en plein air d'Espace'Yon – ESPAC'YON

- Commémoration du Maquis R1 et des parachutages d'armes
LA COMMUNE EN LIEN AVEC DOMPIERRE PATRIMONE ET L'UNC

- Course la Domp'Pied'Roise
DOMPIERRE COURSE AVENTURE

- Rando Gourmande
ASSOCIATIONS DOMPIERROISES DE PECHE ET DE CHASSE

- Tour de Vendée cycliste – VELO SPORT DOMPIERROIS

Culture, animations et commerce

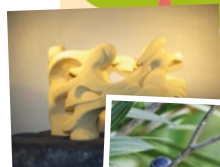
Festival des Autres voies, fête de la musique, prix des lecteurs, expositions... La culture s'invite partout à Dompierre sur Yon après deux années de contraintes sanitaires. L'équipe municipale s'emploie à proposer des manifestations culturelles diversifiées, récurrentes, et à destination de tous les publics.



4 – Le Festival des Autres voies a fait sa mue en 2021, pour se déployer sur plusieurs mois, au fil des saisons. En commençant par les autres voies de Margerie en septembre, suivies des autres voies de Noël et son marché dédié. Début 2022 la contrainte sanitaire n'a pas permis l'édition printanière de mars 2022, aussi l'édition du festival de début juillet est très attendue.

8 – C'est le nombre d'expositions accueillies chaque année à la mairie et à la Médiathèque de Dompierre-sur-Yon.

30 – C'est le nombre de personnes ayant participé au prix des lecteurs organisé pour la première fois en 2021. Un dispositif supplémentaire de la commune pour promouvoir la lecture publique.



rejoignez la dynamique !

Une véritable dynamique collective s'est créée autour des événements organisés par la collectivité : depuis un an, un collectif de 30 bénévoles engagés s'est constitué autour de l'équipe municipale. Notre cap : enrichir toujours la démarche d'animation de Dompierre. Et si vous nous rejoigniez pour contribuer à l'attractivité de notre commune tout en passant d'agréables moments dans la joie et la bonne humeur ?!



On continue !

Parce qu'elles nous permettent de voyager, de tisser des liens, de flouter les frontières ou de penser le monde qui nous entoure, les actions culturelles de la commune vont continuer de se déployer largement. Parmi les différents projets mis en œuvre, la part belle sera faite à l'accès à la lecture et aux livres pour tous les âges.

> QUELLES ACTIONS VONT ÊTRE MENÉES EN 2022 EN MATIÈRE CULTURELLE ?

Cette année, la culture va continuer de prendre sa place à Dompierre-sur-Yon. Les expositions vont se poursuivre en mairie et à la médiathèque municipale Simone de Beauvoir, en accueillant des artistes d'ici et d'ailleurs. Et pour permettre aux résidents de l'EHPAD d'accéder à la lecture, nous continuerons de proposer à deux bénévoles de la médiathèque de s'y rendre toutes les deux semaines pour faire la lecture à ses résidentes et résidents. En complément, une enquête a été menée pour répondre au mieux aux besoins des personnes âgées résidant encore chez elles : les résultats vont nous permettre d'engager des actions concrètes dès cette année, comme le port de livres à domicile.

> COMMENT AMPLIFIER LES CAPACITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE SIMONE DE BEAUVOIR, ET DONC L'ACCÈS AUX RESSOURCES QU'ELLE PROPOSE ?

Développer la lecture publique, c'est aussi continuer le travail initié avec les autres médiathèques de l'agglomération, en réseau. Une première rencontre, en octobre, a permis de reprendre un contact post covid avec ces dix-huit établissements. Cela devrait être suivi de nouveaux travaux de développement du réseau de lecture publique au niveau de l'agglomération.

Mickaël Mallard, Président

Edith Augot, Vice-Présidente

Eléonore Gallois

Etienne Nauleau

Julien Benoît

Céline Aubin



Antoine Galois, Président



Alexis Martineau, Vice-Président



Nicolas Denis



Eléonore Gallois



Michèle Gérard



Gérard Bourrieau



Patrimoine, travaux, voiries, accessibilité

Après un diagnostic précis des voiries, élaborer un plan pluriannuel d’entretien, pour définir les priorités et planifier les interventions et investissements.

On continue !

Prendre soin de l’environnement, c’est aussi prendre soin des voiries et du bâti. Le point sur les différents chantiers en cours et à venir.

> QUELLES SONT LES PRIORITÉS EN 2022 CONCERNANT LES BATIMENTS COMMUNAUX ?

Nous élaborons un plan d’entretien des bâtiments communaux mais sans attendre, dès 2022, nous améliorerons l’aspect extérieur de la salle Magaud.

> EN MATIÈRE DE PATRIMOINE, AVEZ-VOUS DÉFINI DES PRIORITÉS POUR L’ANNÉE EN COURS ?

En matière de patrimoine, la priorité pour 2022 sera sur la restauration de la Chapelle Gillaizeau-Trastour. Cette chapelle a été confiée à la commune par les ayants droits de Justinien Gillaizeau, ce Juste parmi les nations que Dompierre a en fierté. Nous prévoyons aussi, la restauration du médaillon de Justinien Gillaizeau.

> VOUS SOUHAITEZ REDYNAMISER LE CENTRE-BOURG DE DOMPIERRE. QU’AVEZ-VOUS PRÉVU POUR PRÉSERVER, LE PATRIMOINE DE CE SECTEUR ?

C’est un point de vigilance. Il reste peu de maisons anciennes au centre-bourg de Dompierre qui peuvent témoigner de son histoire. C’est le cas des maisons situées en face de la mairie, qui datent du 19^{ème} siècle. Afin de protéger ce bâti, la commune avait déjà acquis la véranda, et deux maisons voisines. Nous souhaitons poursuivre cet engagement et faire l’acquisition de la maison qui se trouve derrière la véranda. Avec le concours d’une architecte du Patrimoine, l’objectif est de reconstituer la façade de cette maison à l’identique de ce qu’elle était au 19^{ème} siècle, ainsi que de rénover celles des deux maisons voisines.

> ET POUR LES CHAUSSÉES ?

Un diagnostic de l’ensemble des voiries a été réalisé. Les élus et les services travaillent à une programmation pluriannuelle de réfection qui sera présentée à l’automne.

Après les travaux de voirie du Pont de la rue de la Margerie, de la rue de la Chapelle, de la route du Meslier ... mais aussi de restauration du mur et l’aménagement de l’accès à la chapelle de Margerie, puis la rénovation de la cour anglaise de la crypte de l’Eglise en 2021, en 2022 on continue !

En 2022, la commune améliore, sécurise et rénove

Il y a les grands projets, mais aussi les petits travaux qui mis en œuvre au fil de l’eau, améliorent la qualité dans notre commune.



- | | | | | | |
|----------|---|----------|--|----------|--|
| 1 | Amélioration de l’aspect extérieur de la salle Magaud : 15 000 € | 3 | Réhabilitation de la chapelle Gillaizeau-Trastour : 15 000€ | 6 | Requalification de la rue de la Motte : 35 000 € |
| 2 | Site de Malvoisine : sonorisation des terrains de pétanque et éclairage pour la pratique de la course à pied : 17 000€ | 4 | Aménagement des stationnements rue de Bellevue : 20 000 € | 5 | Salle de tennis : passage en éclairage led : 20 000 € |
| | | | | 7 | Création d’une liaison douce vers la salle des Hirondelles et le stade de la Braconnière : 80 000 € |



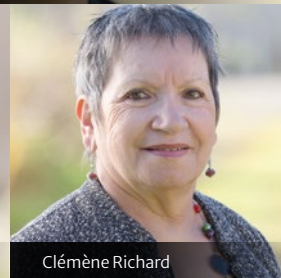
François Gilet, Président



Cécile Ansar, Vice-Présidente



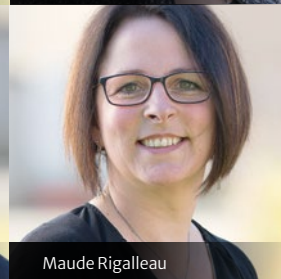
Michèle Gérard



Clémène Richard



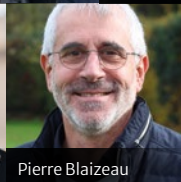
Patrick Coutaud



Maude Rigalleau



Benoît Van der Elst



Pierre Blaizeau



Anne-Laure Coumilleau

Solidarités, santé et conseil du CCAS

Prendre soin de chacun et chacune, chaque jour. À Dompierre, les solidarités s'écrivent au pluriel ! N'oublier personne, être attentif avec tous et toutes ! Logement social, santé, attention apportée aux aînés, aide alimentaire, aide coup de pouce, colo apprenante, tarification de la restauration scolaire au quotient familial, mutuelle communale... Le centre communal d'action sociale porte une attention à chacun et chacune.

C'est quoi le CCAS ? – Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme chargé de l'action sociale de la commune. Il est administré par 16 membres (9 élu.es et 7 représentant.es associatif.ves).

Des soins pour tous.tes – Une mutuelle communale a été mise en œuvre au mois de septembre 2020. Une démarche solidaire portée par la commune afin que **tous.tes les Dompierrois.es** (jeunes sans emploi, seniors, professions libérales, commerçant.es, demandeur.ses d'emploi, intérimaires...) puissent se soigner correctement, sans condition de ressources.

200 kg – C'est la quantité de **marchandises récoltées par les bénévoles de la distribution alimentaire**. 600 kg de légumes de saison avaient par ailleurs été récoltés dans le jardin communal solidaire.

110 personnes âgées de 80 ans et + ont été visitées à Noël et ont reçu un cadeau offert par la commune.

15€ d'argent de poche pour tout jeune âgé de 16 à 18 ans, qui souhaite réaliser dans la commune une mission de 3h30 dans un service de la commune, tout en découvrant les valeurs et services de la collectivité.

1, 2, 3...Colo ! – L'Etat, les Francas et Dompierre ont permis à des enfants âgés de 7 à 10 ans en situation de fragilité de **partir une semaine à Talmont-Saint-Hilaire**. Le thème ? « Chercheurs explorateurs, au bord de la mer ».

120 – C'est le nombre de **nouveaux logements locatifs sociaux** construits à Dompierre-sur-Yon ces dernières années pour répondre aux différentes situations de vie.

Coup de pouce ! – Parce que la crise sanitaire a parfois accentué les difficultés économiques traversées par certains foyers Dompierrois, la commune a mis en place **un dispositif pour réagir avant que les situations ne s'aggravent**.



On continue !

Tisser les liens de solidarité sur le territoire Dompierrois, s'adresser à tous les habitants et habitantes, en restant toujours au plus proche des besoins de chacun.e, reste l'une des priorités de l'équipe municipale. Comment continuer de la traduire en actes dans les années qui viennent ?

> POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE CRÉER UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AVEC LA ROCHE AGGLOMÉRATION ?

Nous avons en effet décidé de créer ce centre, qui existe depuis le 1er janvier 2022. Cette mutualisation territoriale permet de préparer le transfert de la compétence gérontologie à l'agglomération. C'est un choix mûrement réfléchi qui aura un impact positif à plusieurs titres. D'abord sur les bénéficiaires, les résident.es, pour qui la qualité de service au quotidien ne sera que meilleure. Mais cette nouvelle structure permettra aussi aux professionnel.les qui en prennent soin tous les jours d'accéder à de meilleures conditions de travail et de déroulé de carrière. Par exemple, et ce n'est pas anecdotique dans des structures comme les Ehpad, anticiper les plannings et les remplacements sera facilité au sein de ce CIAS.

> LE CCAS DE DOMPIERRE-SUR-YON A ENTAMÉ UNE AUTRE DÉMARCHE, EN COLLABORATION CETTE FOIS AVEC LE CENTRE D'ÉTUDES ET D'ACTION SOCIALE DE VENDÉE. LAQUELLE ET POURQUOI ?

Le Centre communal d'action sociale a lancé une analyse des besoins sociaux avec le CEAS de Vendée. Cette étude nous permettra d'avoir une photographie actualisée de la population pour adapter l'action au plus proche des besoins et des attentes des Dompierrois et des Dompierroises.

> PARMI LES ÉQUIPEMENTS EN COURS DE RÉALISATION, ON PENSE À LA MAISON DE SANTÉ. OÙ EN EST-ON ? LES DÉLAIS SONT-ILS TENUS ?

La commune se positionne en facilitateur sur ce projet, en mettant à disposition le foncier nécessaire et en permettant à la société d'économie mixte Oryon d'accompagner les professionnel.les de santé dans leur projet. Cela avance au rythme souhaité par ces dernièr.es : l'architecte a été recruté au début de l'été 2021, l'avant-projet a été présenté en avril aux professionnel.les de santé. L'architecte continue à travailler et le projet sera présenté aux riverain.es prochainement.



Pour et avec les Dompierrois.es

Les habitantes et les habitants sont au cœur du projet municipal Dompierrois. Favoriser le dialogue citoyen à la dompieroise, c'est-à-dire l'échange permanent avec vous, les élu.es et les agent.es municipaux, en proximité, est une de nos missions essentielles. C'est la garantie d'une bonne circulation de l'information, mais aussi d'une action plus efficace, au plus près des attentes.



Concrètement, ça donne quoi ?

- **Le Conseil des Sages :** installé le 22 mars 2021, il rassemble 16 Dompierrois.es qui ont un rôle consultatif, et doivent être force de proposition auprès du Conseil municipal. Organisé en assemblée plénière et en commissions thématiques, ses membres sont amenés à échanger avec les élu.es et les agent.es municipaux.
- **Le Conseil municipal des Enfants :** il rassemble 9 filles et 9 garçons, élu.es pour un an. Leur objectif : faire des propositions, les évaluer, choisir les plus réalistes, et les mettre en œuvre avec la commune !
- **Les rencontres de quartiers et de villages :** partout, dans la commune, les habitants doivent pouvoir échanger avec les élu.es sur les projets en cours ou les besoins émergents, en toute proximité.
- **Le Conseil de transition écologique :**
 - **installé en janvier 2022**
 - **13 membres :** 7 habitant.es, 5 représentant.es d'associations (Compost, Coquelicots, Ruptur), 1 agriculteur
 - **3 axes de travail :** émettre des recommandations sur les projets d'aménagement, co-élaborer le prochain plan local d'urbanisme (PLU) et proposer un outil de diagnostic pour aider Dompierre à mieux prendre en compte les enjeux écologiques et climatiques.
 - **Et bientôt :** Le dispositif «fifty-fifty» de soutien financier, pour encourager les projets d'initiatives locales portés par un groupe de personnes ou une association.

Tribune

En Avant Dompierre !

Mettre en lumière le patrimoine de Dompierre-sur-Yon, le valoriser, mais aussi améliorer notre connaissance scientifique de son histoire : c'est une des missions que s'est fixée l'équipe municipale. Parce que transmettre notre passé aux générations futures, ça s'écrit au présent ! De quoi parle-t-on ? Partout dans notre commune, des vestiges de l'Histoire nous rappellent que bien d'autres êtres humains ont habité Dompierre avant nous. Savez-vous, par exemple, quand le nom de notre commune est apparu pour la première fois dans les registres ? En 1179 ! C'était à travers le nom de son Eglise, sous le nom de Dampetri. Bien avant cela, au Néolithique, à l'époque Gallo-Romaine, ou au Moyen-Âge, des traces de communautés humaines ont laissé leur empreinte, encore visibles aujourd'hui. Cette histoire nous porte, elle nous oblige aussi. C'est pourquoi l'équipe municipale est engagée avec force en faveur de la diffusion, de la promotion, et de la valorisation de son patrimoine et de son histoire. Une ambition partagée avec de nombreux Dompierrois et Dompierroises, ainsi que deux associations particulièrement mobilisées : Dompierre Patrimoine et Méandres. Quelles actions pour valoriser notre patrimoine ? Valoriser la Chapelle de la Margerie. La commune de Dompierre termine actuellement l'amélioration de la mise en valeur du site de la Chapelle de la Margerie. Elle vient de réaliser la réfection du muret et l'élargissement des marches menant à cette Chapelle, prépare une végétalisation plus adaptée de ses abords, et la réhabilitation de son intérieur. Restaurer l'héritage Gillaizeau-Trastour. Dans le même temps, avec le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Vendée nous préparons la restauration, pour cette année 2022, du bas-relief de Justinien Gillaizeau, Juste parmi les Nations, qui sera exposé, après sa restauration, en mairie de Dompierre-sur-Yon. La chapelle funéraire Gillaizeau-Trastour, qui accueillait ce bas-relief sera également réhabilitée et restaurée en intérieur et en extérieur dès cette année. Améliorer notre connaissance historique de la commune. Dompierre-sur-Yon va contribuer à la recherche scientifique historique dans le cadre du projet de douze logements à l'arrière de la place du Prieuré. Ce projet est situé dans la partie médiévale de Dompierre-sur-Yon. En effet, un diagnostic archéologique va être mené. C'est une opération d'archéologie préventive qui va permettre, après les démolitions, peut-être, de renforcer nos connaissances du Dompierre d'avant. Ce secteur de Dompierre-sur-Yon est occupé sans discontinuité depuis près de 1000 ans ! – Réhabiliter les demeures du vieux bourg. Enfin, Dompierre-sur-Yon travaille avec un architecte du patrimoine à reconstituer et réhabiliter la partie de la rue du vieux bourg qui témoigne, encore, dans la rue principale, des maisons de bourg datant du 19^{ème} siècle, avec leurs coursives, caves ou encore escaliers.

Le groupe – En Avant Dompierre !

Tribune

Dompierre Avenir 2020

Certains quartiers du centre-bourg ont vu, depuis quelques mois, leur voirie s'agrémenter de nouveaux marquages au sol, destinés à délimiter des bandes de circulation réservées aux vélos, la partie de la chaussée attribuée aux automobiles étant diminuée d'autant, et la priorité en cas de croisement attribuée aux cyclistes. Ce type d'aménagement dénommé « chaussée à voie centrale banalisée » devait permettre, selon la municipalité, de développer l'utilisation du vélo pour les déplacements de courte distance ; les cyclistes étant plus sécurisés dans leurs parcours, les automobilistes étant pour leur part sommés « d'adapter leur comportement ». Au terme de quatre mois d'expérimentation, qui aura coûté près de 20 000€ à la commune, quels sont les résultats ? Sans avoir procédé à des comptages précis, il ne semble pas que le nombre de cyclistes ait augmenté dans les quartiers concernés, peut-être a-t-il même diminué ? En effet, loin d'améliorer la sécurité des cyclistes, ces nouveaux aménagements l'ont fragilisée. En revanche, le nombre d'automobilistes mécontents de ces aménagements, lui, ne fait pas de doute. Ces derniers n'ont pas modifié leur comportement à en juger par le nombre de véhicules stationnés sur les bandes cyclables, mais pouvait-il en être autrement compte tenu des problèmes de stationnement qui ne cessent de s'aggraver dans le centre bourg. Quels enseignements peut-on tirer de ce qu'il faut bien appeler l'échec de cette expérimentation : – Le choix des zones aménagées, trajets interquartiers, ne correspondaient pas aux besoins de la population qui se concentrent plus sur les parcours quartiers-centre-bourg. Cela révèle un défaut d'écoute et de concertation avec la population. – La non-adhésion des automobilistes au projet révèle un défaut d'information, même si celle-ci a eu lieu, mais de manière insuffisante ; la pédagogie, c'est avant tout la répétition. – Enfin, il faut se poser la question de la pertinence de la politique menée par la municipalité en matière de déplacements. Pour faire avancer la cause des déplacements bas carbone, peut-être convient-il de s'y prendre autrement, que d'opposer automobilistes et cyclistes. Cela suppose de ne pas être dans le déni, comme la municipalité l'est depuis 2008, en refusant notamment d'adapter le parc de stationnement du centre bourg au développement de la population. Cela nécessitera également de rouvrir le dossier crucial du contournement, qui, là encore a été mis sous le tapis depuis 2008.

Le groupe – Dompierre Avenir 2020

Dans chaque dossier, majorité et opposition
disposent de 2500 signes pour s'exprimer.

NOUVEAU !

Toute l'actualité DE LA COMMUNE sur votre **MOBILE**



GRÂCE À L'APPLI
GRATUITE

IntraMuros

**Alertes
Actualités
Événements
Travaux**



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Simple et gratuite : c'est la nouvelle appli de Dompierre !

La médiathèque est-elle ouverte ? Quel était le menu à l'école aujourd'hui ? Comment trouver les coordonnées de telle association ou de tel professionnel.les dompierrois.e ? Une seule réponse : abonnez-vous à « IntraMuros », la nouvelle application mobile qui sait tout de votre commune !

Afin de répondre à toutes ces questions et bien d'autres encore, la commune s'est dotée en février 2022 d'une **application mobile dédiée**. **Gratuite et téléchargeable sur tous les smartphones**, elle a été développée par la société Angevine « IntraMuros ».

Au programme : **des informations pratiques concernant les services communaux, l'actualité de Dompierre, le programme des événements à venir dans la commune etc.** Des alertes personnalisées peuvent même être configurées pour vous prévenir sous forme de notifications de ce qui vous intéresse le plus. Un annuaire de toutes et tous les professionnel.les Dompierrois.es (entreprises, associations, services) est également à retrouver en un clic.

Enfin, il vous sera aussi possible d'y **signaler aux services municipaux tout problème constaté à Dompierre** (dépôt sauvage, trou dans la chaussée ou branche arrachée, animal divaguant...). Abonnez-vous !

Abonnez-vous !